



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

**Ministère de
l'Agriculture et
du Développement Rural**



REPUBLIQUE DU GHANA
Liberté et Justice

**Ministère de
l'Agriculture et de
l'Alimentation**



COOPERATION COTE D'IVOIRE - GHANA DANS LE SECTEUR DU CACAO

**REUNION DU CONSEIL DU CAFE-CACAO ET DU GHANA COCOA BOARD
SUR LA DECLARATION D'ABIDJAN, FAITE LE 26 MARS 2018 PAR LES
CHEFS D'ETAT DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE ET DE LA
REPUBLIQUE DU GHANA, SUR L'ECONOMIE DU CACAO**

**12 – 13 juin 2018, Salle de Conférence, 23^{ème} étage de l'Immeuble
CAISTAB, Abidjan - Plateau**

COMMUNIQUE FINAL

Pour faire suite à la signature de la déclaration commune des Chefs d'Etat, S.E.M. Alassane OUATTARA et S.E.M. Nana Addo Dankwa AKUFO-ADDO, le 26 mars 2018, consacrée à l'économie du cacao, dont les deux pays assurent 60% de l'offre mondiale, une réunion de travail entre Le Conseil du Café-Cacao et le Ghana Cocoa Board, s'est tenue les 12 et 13 juin 2018 à Abidjan.

Cette réunion de travail a analysé et fait une proposition de plan stratégique pour la mise en œuvre de la « Déclaration d'Abidjan ».

A cet effet, les deux parties ont convenu de :

Au titre de la production :

- Définir et mettre en œuvre des politiques claires de promotion de l'agroforesterie ;
- Accélérer la mise en œuvre des stratégies de préservation des forêts dans les deux pays ;
- Démarrer conjointement dès la mi-juillet 2018, à partir des frontières, l'arrachage des plants infectés, dans le cadre de la lutte contre la maladie du swollen shoot ;
- S'assurer que toutes les initiatives du secteur privé soient conformes aux politiques nationales de production ;
- Poursuivre les efforts de lutte contre les pires formes de travail des enfants.

Au titre de la commercialisation :

- Travailler à définir un prix plancher décent pour les producteurs ;
- Travailler au rapprochement de leur système de commercialisation ;
- Annoncer concomitamment le prix au producteur en début de campagne.

Au titre de la transformation et de la consommation :

- Sensibiliser le secteur privé africain à investir dans la transformation du cacao ;
- Créer une plateforme commune aux deux pays pour la promotion de la consommation sur le plan local, régional et dans les pays émergents.

Au titre de la coopération entre les deux pays, une charte en cours de finalisation, va gérer tous les aspects de la coopération entre les deux pays.

Au titre des normes internationales, les deux pays se sont accordés sur les modalités d'une stratégie commune d'implémentation des normes internationales sur le cacao.

FAIT A ABIDJAN, LE 13 JUIN 2018

KONE BRAHIMA YVES

HON. JOSEPH BOAHEN-AIDOO

**DIRECTEUR GENERAL
DU CONSEIL DU CAFE-CACAO**

**CHIEF EXECUTIVE
GHANA COCOA BOARD**